

La Lettre Municipale

N° 3 Juin Juillet Août 2008

Commune de BURLATS

La Mairie à votre service

Secrétariat : 05 63 35 07 83

Jours et heures d'ouverture au public

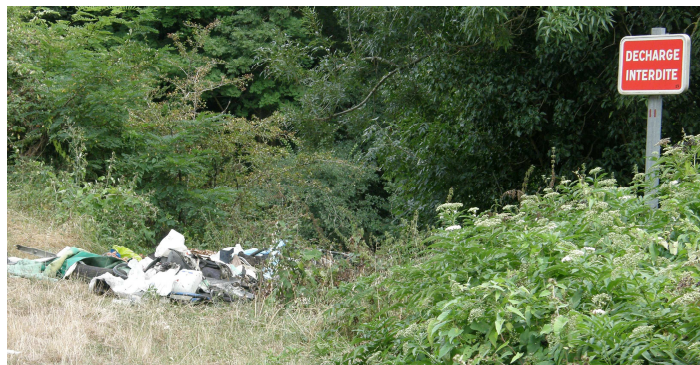
Lundi		13 h 30 - 18 h 00
Mardi-Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8h00-12h00	13 h 30 - 15 h 00
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 15 h 00
Samedi	8 h 00 - 12 h 00 (sauf juillet août)	

Assistante sociale

Tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h

Billet d'humeur

Il suffit de se promener à pied ou à vélo pour vite se rendre compte que nos fossés regorgent de trésors : paquets de cigarettes vides, bouteilles plastiques d'eau ou de jus de fruits même pas terminées, papier d'emballages divers, canettes de boissons. L'inventaire est loin d'être exhaustif. On trouve même des mouchoirs en papier, sans doute laissés là intentionnellement pour que l'on puisse essuyer nos larmes.



Courant août, nous avons connu le comble de l'incivilité : un drôle d'individu est venu narguer les interdits en déversant ses déchets au pied du panneau. En cette période d'intense activité nautique, débarquent bon nombre de touristes venus descendre l'Agout en canoé ou kayak. En découvrant un tel environnement, ils ne pourront certainement pas vanter la beauté et la qualité de notre cadre de vie. Si l'on croyait que le combat pour un environnement plus propre, plus accueillant était à notre avantage, on vient de s'apercevoir qu'il ne faut en rien relâcher les efforts entrepris et continuer à œuvrer pour une nature préservée des souillures de notre société.

la commission communication

Information

S.A.V.I.P

Service d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales
10 rue Anne Veaute 81100 Castres
Tel : 05 63 71 24 75

Le Service d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales est un service gratuit remplissant une mission de service public. Il travaille en liaison avec les divers services juridiques. Il vous accueille, vous informe sur vos droits, vous oriente et vous accompagne dans vos démarches.

Une notice d'information est à votre disposition à la Mairie. Pour tout renseignement complémentaire, Christian Séverac, conseiller municipal, se tient à votre disposition : prendre contact avec le secrétariat de la Mairie pour fixer un rendez-vous.

Où en est-on ?

L'aménagement du plan d'eau du Lézert est en bonne voie de réalisation. Actuellement, le lac est vide et après un temps de séchage, les engins pourront intervenir pour les opérations de désensablement et d'aménagement des berges.

Tri sélectif : Faire mieux encore

Une fois encore nous rappelons qu'il est important, dans notre intérêt collectif, de respecter les consignes de tri des déchets :

Mettre les emballages recyclables (se reporter à la fiche conseils) dans les sacs jaunes et dans les containers à couvercle jaune.

Tous les autres déchets ménagers non recyclables sont à mettre dans les containers à couvercle vert.

Ces règles ne sont malheureusement pas toujours respectées ce qui occasionne des refus par le centre de tri et des surcoûts importants en transport puisqu'il faut reprendre ces déchets et les apporter à la déchetterie des ordures ménagères. Cette dépense nous l'assumons tous. Nous pouvons la réduire ou l'éviter.

Les containers ne sont pas une déchetterie pour encombrants, gravats, pneus, etc.

Débatu en Conseil Municipal du 03/07/08

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Contrat fournitures repas et tarifs cantines scolaires

Le Conseil Municipal reconduit le contrat des fournitures de repas avec le CAT. Les nouveaux tarifs sont adoptés à savoir : maternelle 3,00€ ; primaire 3,23€ ; occasionnel 5,13€.

Un tarif dégressif peut-être appliqué en fonction du quotient familial sur présentation de l'avis d'imposition.

Modification tarifs locations salle de la papeterie

Le Conseil Municipal décide d'appliquer le tarif communal aux associations à but non lucratif présentant un caractère d'intérêt départemental, caritatif ou humanitaire pour des locations (400 € le week-end et 260 € en semaine) à condition que l'objet de la location n'induisse pas des bénéfices financiers.

Participation de la commune aux classes transplantées

Le Conseil Municipal participera aux frais de classes transplantées à raison de 2 séjours de 5 jours par scolarité avec une participation de 60 % d'un montant plafonné à 39 € par jour ; l'enveloppe maximum serait de 3900€ par an.

Modification libellé programme d'équipement

Afin de prendre en compte l'ensemble des édifices culturels de la commune, le Conseil Municipal décide de remplacer le libellé programme d'équipement « restauration église de Lafontasse » par « travaux de restauration et de mise aux normes des églises et du temple de la commune »

Avenant convention taxi

Le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à signer une nouvelle convention d'une durée de un an avec Mr Carcelles pour l'exploitation du service de taxi.

Voirie

- ◆ Dans le cadre d'une régularisation de procédure, le Conseil Municipal procède à l'annulation des délibérations d'aliénation d'une partie du chemin rural de la Ferrière et décide son déclassement .
- ◆ En partenariat avec la poste, le Conseil Municipal décide la dénomination des voies publiques concernant les lotissements de la Guipalle et des Vignals

Achat de terrains

Le Conseil Municipal décide d'acquérir des bandes de terrain nécessaires à l'élargissement du chemin de l'Arthuzié

Demande de subventions

Pour terminer la réhabilitation de la friche industrielle de l'ancienne papeterie des Salvages, le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Régional au titre du Fonds Régional d'Intervention

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de l'état pour couvrir les frais matériels et d'études nécessaires à la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Maîtrise d'œuvre DDAF (eau-assainissement)

Le Conseil Municipal décide de solliciter la DDAF pour assurer une mission de conseil et d'assistance pour aider la commune sur la procédure à engager au terme des contrats passés avec la Société Lyonnaise des Eaux pour les services d'eau et d'assainissement.

Centre de Loisirs : dans le cadre de la signature d'un avenant au Contrat Enfance et Jeunesse avec le CAF du Tarn, le Conseil Municipal demande l'autorisation à partir de l'année 2009 d'augmenter la capacité d'accueil pour les 6-12ans aux vacances d'hiver (février) et de printemps (avril) et d'étendre les périodes d'ouvertures aux vacances de Toussaint.

Au Centre de Loisirs des Vignals

Cet été, 30 enfants en moyenne ont pu profiter chaque jour d'un programme particulièrement riche : des activités attrayantes, de nombreuses sorties et pas moins de trois pique-nique ont été organisés par l'équipe d'encadrement conduite par la très dynamique directrice Anne-Marie.

Dans nos écoles

La fin de l'année scolaire a été particulièrement chargée pour nos enfants.

A Lafontasse, la fête de l'école, après un spectacle de qualité, a réuni quelques 130 personnes autour d'un succulent et convivial repas fre-sinat organisé par l'association des parents d'élèves.



Le lendemain, à la salle de la papeterie, les enfants des Vignals et de l'école des Salvages ont enthousiasmé le nombreux public en présentant un spectacle de qualité.

Pour les enseignants, beaucoup de changements en cette fin d'année. Les directrices des écoles de Lafontasse et des Vignals, Me Huet et Clément, ont été nommées dans une autre école. Me Peyrouti est aujourd'hui directrice à l'école de Crabié de Castres. Nous souhaitons à toutes beaucoup de satisfactions dans leurs nouvelles affectations.

Quant à Me Albert, qu'elle puisse profiter maintenant d'une longue et paisible retraite bien méritée après dix-sept années passées au service de l'école de Lafontasse.

Bienvenue dans notre commune aux nouveaux enseignants : Me Pauline Haegel, Stéphanie Sacristan et Mr Christophe Bidault à Lafontasse ; Me Camille Chazotte aux Vignals.

L'APEL, association des parents d'élèves de Lafontasse, a organisé le samedi 21 juin son voyage de fin d'année pour les enfants de l'école au parc Walibi. Une sortie bien agréable pour terminer l'année scolaire.



Avec nos élus

Début juin, nos élus se sont rendus sur place à l'école des Vignals pour préparer la rentrée de septembre 2008. En effet, il a fallu programmer des travaux (ouverture dans une cloison) pour agrandir la salle de classe qui accueillera dans de meilleures conditions de travail les vingt-cinq élèves du cycle3.



Sous la conduite de Marie Christine, ils n'hésitent pas à donner à mettre la main à la pâte pour installer une toute nouvelle boîte aux lettres aux Salvages

Avec l'entreprise Malet, il se retrouvent pour finaliser des travaux de voirie : busage et rehausse du passage du ruisseau de Rivassel, matérialisation au sol de places de parking pour handicapés au parking de l'école des Vignals.



Réunion publique

Bon nombre de nos concitoyens se sont retrouvés salle du foyer à Burlats pour participer à une réunion publique d'information organisée par Véolia Eau sur le Service Public d'Assainissement Non Collectif



Avec les plus petits à la Ribambelle

Samedi 28 juin en fin de matinée, les parents étaient conviés à découvrir les travaux réalisés par leurs enfants dans le cadre des activités de la Ribambelle.

Une bien belle exposition mettant en valeur la qualité du travail réalisé par toute l'équipe d'animation.



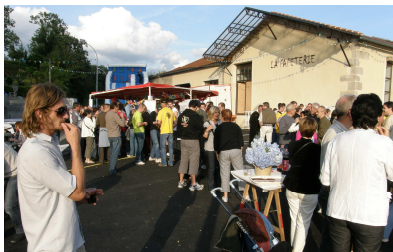
Vie locale : ça c'est déjà passé !!!

L'association **Musiphiles** du Moulin des Sittelles a organisé sa traditionnelle fête de fin d'année le samedi 31 mai dernier. Nombreux étaient les jeunes artistes à se produire devant une forte assemblée. L'après-midi s'est clôturée par le verre de l'amitié suivi d'un repas.



Exposition : en collaboration avec le Parc Régional, nous avons accueilli au Pavillon d'Adélaïde à Burlats, des expositions d'œuvres d'artistes de chez nous. Les amoureux d'art ont pu découvrir les œuvres d'Alice Rives de Castres et Roberte Soulier de Lacrouzette en juillet, et celles de Valérie Vidal et de Michel Catalo de Boissezon en Août

Salvages Passion nous a encore cette année proposé une fête très conviviale les 13, 14 et 15 juin derniers. Les bénévoles n'ont pas ménagé pas leur peine pour organiser durant ces trois jours des festivités très diverses : concours de belote et de pétanque, orchestres pour les jeunes et les moins jeunes, repas moules frites et coq au vin. La municipalité a quant à elle participé en offrant un feu d'artifice qui a enthousiasmé les spectateurs présents le samedi soir.



Concert à la collégiale : samedi 28 juin, l'Harmonie Barral Lacrouzette a donné en soirée dans la cour de la collégiale un concert de musique du début du XX siècle et de musiques de films.



Vide grenier à Burlats : le beau temps était au rendez-vous du traditionnel vide grenier ce dimanche 29 juin pour accueillir exposants et chineurs. Le Football Club Salvageois et Burlats Animation se sont unis ce jour là pour proposer une organisation sans faille.

Village fleuri

Vendredi 18 juillet, le jury du concours des villages fleuris, a parcouru les rues de Burlats. Il a souligné le travail remarquable effectué par toute l'équipe des agents municipaux et en particulier celui d'Emilie, plus particulièrement chargée du fleurissement du village.



Agenda des

Associations

Dimanche 14 Septembre **FÊTE DU PAIN** **à CARAUCE**

organisé par l'association
Horizon Pharma Bénin

- ◆ Inauguration par la municipalité du four à pain de Carauce
- ◆ Repas champêtre sous chapiteau 10€ adultes - 5€ enfants
- ◆ Réservations par téléphone 05 63 70 40 18 (HR) 06 62 20 43 26
- ◆ Exposition et vente d'artisanat béninois
- ◆ Animations dans l'après-midi

Dimanche 20 et 21 Septembre

Journées du patrimoine
Pavillon Adélaïde Burlats
expo photo et visite guidée

Dimanche 05 Octobre **Rando VTT**

organisée par Salvages Passion

Samedi 22 Novembre
Soirée vin nouveau
organisée par Salvages Passion

Concours de belote

organisé par
SALVAGES PASSION

Tous les premiers
vendredis du mois
de Novembre à Avril

Premier concours le
Vendredi 07 Novembre

PROCHAINE
LETTRE MUNICIPALE
FIN NOVEMBRE 2008

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 25 Septembre 2008